



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22134782

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03-11-2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : BE 0689.611.503

Nom :

(en entier) : Joy & Co

(en abrégé) :

Forme légale : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 7500 Tournai, Avenue de Maire 117

Objet de l'acte : MODIFICATION ADRESSE SIEGE SOCIAL

Il résulte d'un acte reçu par Maître **Myrrhine VROLIX**, notaire à la résidence de Hasselt (premier canton), exerçant sa fonction dans la société "VROLIX & VANUYTRECHT", ayant son siège à 3500 Hasselt, Thonissenlaan 51 le 7 octobre 2022, en cours d'enregistrement, que l'assemblée générale extraordinaire a pris la décision suivante :

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à **3511 Hasselt, Rechterstraat 73**. Cette décision a été prise sous condition suspensive que la même assemblée mette les statuts en conformité avec les dispositions de la nouvelle législation et la langue correspondante.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé simultanément: l'expédition de l'acte.

(sig.) notaire associé Myrrhine Vrolix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 16/11/2022 -- Annexes du Moniteur belge